



Pose cuisine non achevée par l'artisan

Par **YS**, le **09/06/2018** à **12:18**

Bonjour,

Passant par l'entreprise parisienne "Bxx dépannage", nous avons été mis en contact avec un artisan (société IsoIcxxxxxx Bxxxxxxx à Chazay d'azergues) pour la pose de notre cuisine. Le travail estimé à 3 jours n'est pas achevé et nous sommes dans l'impossibilité de joindre M. Bxxxxxx qui devait intervenir ce jour pour terminer la pose de notre cuisine.

Sa réponse se fait par sms à nos appels: "Arrêtez cela s'appelle du harcèlement"

Reste à faire pour la pose

- coupe et pose d'un plan de travail
- coupe et pose d'une crédence (en 3 parties)
- pose des joues
- pose des plinthes
- pose des poignées des tiroirs et portes (17 poignées)
- fixation de la hotte et branchement électrique
- fixation du fond de hotte
- branchement du lave-vaisselle

Un règlement de 600 € sur 1050 € a déjà été fait.

Un règlement de 200 € a été fait pour l'intervention d'un plombier à la demande de M. Bxxxxxx (modification de l'arrivée d'eau pour déplacement de l'évier)

La cuisine n'est à ce jour pas fonctionnelle.

La société parisienne "Bxx dépannage" nie toute responsabilité.

Que faire ?